

L'hiver approche doucement... pensez à changer votre ancien appareil de chauffage au bois par un modèle plus performant !



### 3 raisons pour changer :

- **ÉCONOMIE ET PERFORMANCE**  
3 fois moins de bois consommé
- **CONFORT ET SÉCURITÉ**  
Une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé
- **POUR MA SANTÉ ET L'AIR DE L'AGGLO**  
jusqu'à 30 fois moins d'émissions de particules fines (PM10)

### Comment bénéficier de cette aide :

- ✓ Je suis un particulier,
  - ✓ J'utilise un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 ou une cheminée ouverte,
  - ✓ Mon appareil est installé dans ma résidence principale,
  - ✓ Je remplace mon ancien appareil par un modèle Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent, installé par un professionnel certifié Qualibois (ou autre signe RGE).
- ➔ Je peux recevoir 1 000€ !

Pour plus d'info: [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr) ou contactez l'animatrice du dispositif Prime Chauffage Bois au 04 50 07 13 94.



### L'allumage par le haut vous connaissez ?

- Cette technique d'allumage par le haut permet de réduire les émissions de polluants et optimise la combustion des gaz !
- Plus d'info sur l'allumage par le haut à retrouver sur <http://www.franceboisbuche.com/me-chauffer-au-bois-au-quotidien/>

**Pour aller plus loin :** Vous avez pour projet de rénover votre logement ? Un conseiller REGENERO pourra vous accompagner dans votre projet et vous indiquer les aides financières disponibles au 04 58 57 00 87.

**REGENERO**

04 58 57 00 87

[www.regenero.fr](http://www.regenero.fr)

UN SERVICE DU GENEVOIS FRANÇAIS, PÔLE MÉTROPOLITAIN